

L'Europe : continent de l'espoir !

Intervention relative à la résolution « La tragédie humaine en Méditerranée : une action immédiate est nécessaire »

Par Marc Spautz

Député, Membre de la Délégation luxembourgeoise

Seul le texte prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

Le Conseil de l'Europe a toujours été aussi le « Conseil des réfugiés ». Aujourd'hui, avec cette résolution, il l'est plus que jamais !

En effet, ici à Strasbourg, nous ne luttons pas seulement pour les Droits de l'Homme. Nous luttons tout d'abord pour la personne humaine tout court. C'est cela, le vrai fondement de notre organisation internationale et – je transcende dans cette Assemblée parlementaire le cadre juridique - interhumaine.

Car, oui, la résolution parle à juste titre des « migrants en situation irrégulière ». Mais avant d'être des « migrants en situation irrégulière », il s'agit d'hommes et de femmes, d'enfants et de bébés. Car même des bébés ont trouvé une mort absolument indigne et inhumaine dans les profondeurs de la Méditerranée.

Après la « tragédie humaine » - qui est en fait une tragédie profondément inhumaine - de ces derniers jours en Méditerranée, nous devons enfin agir. Même si, pour tous les morts de la Méditerranée, c'est déjà trop tard ! Car l'Europe, ses Etats et le monde entier ont attendu trop longtemps.

Mais nous ne pouvons qu'apprendre du passé : nous ne pouvons plus le changer. Mais nous pouvons changer le présent et construire un meilleur avenir ensemble.

Mais avant de reconstruire la vie, il nous faut arrêter la mort !

Il nous faut donc arrêter tout d'abord et immédiatement la mort en Méditerranée. Cette mer magnifique doit cesser d'être un cimetière humain. Pas dans un avenir proche. Mais, je le répète, immédiatement.

C'est « l'action immédiate » et donc de très court terme qu'appelle cette résolution.

Pour ce faire, l'Europe et l'Union européenne doivent en effet renforcer d'une manière correctrice ses « opérations de recherche et de sauvetage ». L'approche « Frontex » n'est pas suffisante ! Car la mort en mer est strictement inacceptable !

Idem pour la lutte contre les passeurs et les trafiquants d'êtres humains qui sont des vrais criminels !

Après avoir arrêté la mort, nous devons également repenser le Règlement de Dublin – pourquoi ne pas songer à des quotas par pays ? - et donc repenser la solidarité européenne. Car le problème des réfugiés n'est pas seulement le problème des pays de la Méditerranée : c'est le problème de tous les pays européens ! Et au Conseil de l'Europe et au Conseil européen ! Chapeau, dans ce contexte, pour la Turquie!

Mais, et je tiens à le redire, le problème des réfugiés est avant tout un problème humain et humanitaire ! Il faut donc aussi renforcer les voies de migration légales ! Et aussi garantir l'accès à l'asile. Car l'asile ne doit pas rester un droit abstrait : l'asile doit redevenir un droit concret ! Et oui, il nous faut aussi repenser nos politiques d'asile !

Bref, il nous faut légaliser l'espoir !

Et il nous faut repolitiser l'espoir !

Car l'Europe, le Conseil de l'Europe mais aussi l'Union européenne, doivent à nouveau donner de l'espoir aux citoyens. Et en Europe. Et dans le monde.

Cet espoir passe avant tout par la solidarité et par l'équité de notre système politico-économique.

La solidarité est en effet un « impératif international » comme le note si bien l'UNHCR, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés. Mais c'est aussi un impératif humain et donc aussi européen ! Et je tiens aujourd'hui à dire notre solidarité avec toutes les personnes qui attendent à prendre le bateau. D'ailleurs, ce qui aggrave davantage le crime à l'humanité, ce sont les 5.000 à 15.000 dollars que chaque réfugié est obligé à payer aux passeurs.

Mais la solidarité de l'Europe ne doit pas s'arrêter aux côtes de la Méditerranée. Elle doit être transnationale et globale. Tout comme les flux migratoires dans un monde de plus en plus globalisé.

Car, pour conclure avec le long terme, les flux migratoires involontaires connaissent trois grandes raisons :

- la faim et la pauvreté
- l'instabilité politique et démocratique
- la guerre entre Etats et la guerre civile.

Aucune solution durable au problème des réfugiés ne sera possible sans pain, sans stabilité, sans paix !

Bref, sans espoir social, politique et sociétal! Car le droit à l'espoir est aussi un droit humain. Et c'est donc aussi un devoir pour notre Conseil de l'Europe qui doit rester et redevenir aussi

une terre d'asile et un Conseil de l'espoir. Tout comme le Conseil européen extraordinaire d'aujourd'hui d'ailleurs. Et pour l'Europe. Et pour la Méditerranée. Et pour le monde.

Je vous remercie de votre attention.

Marc Spautz

Député, Membre de la Délégation luxembourgeoise